

CONSEIL DE QUARTIER
DE
SAINT FLORENT

Direction des Vies participatives

**Relevé de conclusions du conseil de quartier
du 13 décembre 2011**

Co-Présidente élue : Gaëlle MANGIN.

Elus municipaux : Jacques TAPIN ; Nicolas MARJAULT.

Membres : Jacques ARTHUR, Joëlle AUMONIER, Béatrice AVRIL, Nathalie BONNIN, Françoise BUREAU, Roalnd COLLOT, Valère CREPIN, Jacques DUBE, Gaëlle FLEURY, Romuald GENTET, Christophe HUCHEDE, Jean-Michel HUESCA, Stéphanie KERDONCUFF, Alp Kaan KOCAK, Marthe KOCAK, Catherine LEPAGE, Philippe Pascal METAYER, Chantal MOREAU, Alain ROBERT, Jeanne D'Arc TRILLAUD.

Direction Vies Participatives : Sabrina ROUSSEAU (Assistante des Conseils de quartier)

Excusés : Amaury BREUILLE, Jean-François BOUHIRON, Isabelle CHYL, Sylvie DUPUIS DULUC, Alain PIVETEAU.

Absents Ghislaine BERTHEAU, Christiane DENIS.

Public : 14 personnes.

Ordre du jour :

- Ouverture du conseil par Gaëlle MANGIN, co-présidente élue.
- Rappel des actions et dossiers conduits de 2008 à 2011.
- Rappel du fonctionnement général des conseils par Jacques TAPIN.
- Election du (de la) co-président(e) habitant(e).
- Election des membres du bureau.
- Définition et désignation des membres des commissions et/ ou groupe de travail.
- Désignation des représentants dans les commissions inter quartiers.
- Informations diverses

I. Ouverture du conseil par Gaëlle MANGIN, co-présidente élue.

Point renouvellement du conseil de quartier

- Nombre de conseillers.....25
- Nombre d'élus :.....5
- Anciens conseillers.....10, soit 40%
- Nouveaux conseillers :.....15, soit 60%

Des riverains de la Grand Rue de la Tranchée sont venus au Conseil de quartier afin de demander la réfection et mise en sens unique de la rue.

Petit rappel :

En 2007, le lotisseur « AKERYS PROMOTION » est venu présenter au Conseil de quartier le projet de démolition de l'ex-IME sur le quartier de la Tranchée afin d'y construire 72 logements en 2008. Ce qui occasionne environ 50 véhicules supplémentaires sur le quartier.

Suite à cette présentation, le CQ avait demandé un chiffrage des travaux à la Direction des Espaces publics et inscrit à son budget de 2007, la somme de 50 000 € pour réaliser les travaux fin 2008, une fois la résidence construite.

En 2009, le projet a été classé sans suite pour cause de désaccord entre riverains.

Jean TAPIN propose de créer un groupe de travail.

II. Rappel des actions et dossiers conduits de 2008 à 2011

Réalisations 2008 – 2011 = crédits d'investissement

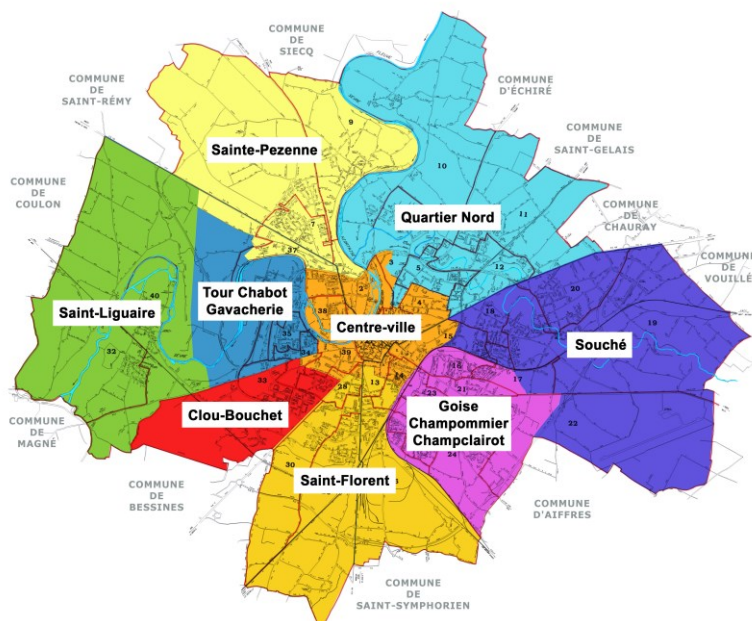
Localisation	Objet	Financement	Observations
Av. Louis Pasteur	Accompagnement des travaux et participation financière sur 2 ans de la place Georges Renon.	160 000 € (CQ) 330 000 € (Budget général)	Réalisé 2010
Rues des Pèlerins/Jean Jaurès	Participation à l'aménagement de sécurité du carrefour Jean Jaurès/ Pèlerins	20 000 € (Budget général)	Réalisé 2009
Bd Louis Tardy/ Saint Symphorien	Définition de l'aménagement du carrefour Tardy/ Saint Symphorien	55 000 € (budget général)	Réalisé 2010
Place François d'Orbay	Projet d'aménagement des espaces verts de la Place François d'Orbay Requalification de l'espace : engazonnement arbustes, bancs, bandes cyclables, remplacement de l'éclairage.	13 000 € (CQ)	Printemps 2012
Av. Saint Jean d'Angély/ Bd Jean Moulin	Projet d'aménagement paysager du carrefour Saint Jean d'Angély/ Jean Moulin Requalification de l'espace : engazonnement arbustes, bancs, lisses en bois, abaissement des trottoirs.	33 300 € (CQ)	Printemps 2012
CSC	Démolition des toilettes + reconstruction à la place du cabanon à poubelles	45 000 € (CQ)	Été 2012

Réalisations 2008 – 2011 = crédits de fonctionnement

Localisation ou thème	Objet	Financement CQ	Observations
Culture	Projet Téciverdi : « Le petit bois magique de Saint-Florent »	1 850 € (CQ)	Réalisé 2010
Entretien voirie	Affectation d'un montant de 5 000 € à la régie voirie pour financement des demandes d'entretien des voies espaces publics.	5 000 € (CQ)	Réalisé 2011
Environnement	Inauguration de la Place Georges Renon	5 000 € (CQ)	Réalisé 2010

III. Rappel du fonctionnement général des conseils par Jacques TAPIN.

Les 9 Conseils de quartier



Les Conseils de quartier et leur environnement

Un cadre réglementaire :

- La loi sur la démocratie de proximité du 27 février 2002
- La charte des conseils

Le conseil municipal :

- Donne les orientations stratégiques
- Consulte sur les grands projets
- Réalise l'arbitrage final

Les 9 conseils de quartier

- Contributeurs par leur connaissance du quartier et leur expertise d'usage
- Relais pour les demandes des habitants dans le respect de l'intérêt général
- Initiateurs de projets et consultés sur les projets municipaux

Les services municipaux de la ville :

- Instruction et étude des demandes
- Présentation des projets de la ville

Le Service Conseils de Quartier :

- Gestion administrative et soutien logistique des Conseils
- Coordination des actions et suivi de l'instruction des dossiers
- Contact privilégié des conseillers

Le fonctionnement des Conseils de quartier

Leur composition

Toutes les personnes volontaire travaillant ou résidant dans le quartier et âgées de 16 ans minimum.

Leurs missions

Ils élaborent des projets, proposent si besoin l'engagement des crédits délégués et demeurent le lieu d'information privilégié sur les politiques publiques.

Les réunions

Elles sont publiques.

Un relevé de conclusions est rédigé, envoyé à chaque conseiller et publié sur le site internet de la Ville.

Le fonctionnement du bureau

La composition

- Le co-président élu
- Le co-président habitant
- 4 à 6 conseillers volontaires élus par le conseil de quartier

Ses missions

Il se réunit avant chaque conseil pour préparer l'ordre du jour, suivre les dossiers et demander l'intervention d'élus, d'experts ou de techniciens si un sujet le nécessite.

Un budget participatif

Des crédits délégués d'**investissement**

Des crédits délégués de **fonctionnement**

Pourquoi ?

La différenciation des crédits permet d'agir, de concrétiser des projets diversifiés et d'étendre la capacité d'action du conseil, agir sur différentes thématiques.

Les crédits d'investissement : gestion du cadre de vie et de l'aménagement :

- Espaces publics : espaces verts, aires de jeux, propreté, voirie, stationnement, éclairage public, signalisation.
- Patrimoine bâti : bâtiments municipaux, équipement
- Déplacements et mobilité

Les crédits de fonctionnement : *lien social et vie des quartiers* :

- Formation
- Communication
- Culture, évènements
- Solidarité
- Développement

Les commissions et groupes de travail

Leur composition

- Tous les conseillers volontaires sur une thématique ou un projet particulier.
- Les thèmes et la dénomination sont définis en fonction des préoccupations du Conseil et des dossiers en cours.

Leur rôle

- Suivre et traiter les demandes et les projets exprimés en conseil, en oeuvrant pour l'intérêt général.
- Force de proposition, élaboration de cahiers des charges, recherche de partenaires

Les réunions

- Les commissions et groupes de travail se réunissent de manière autonome.
- Le nombre de réunions varie en fonction des projets et de leur temporalité.

Les commissions inter quartiers

Leur composition

2 à 3 représentants par quartier

Leur rôle

Elles sont constituées autour de thématiques transversales à tous les quartiers. Elles peuvent être pérennes si la thématique est inhérente à la ville (par exemple : la commission « Partage de la rue et mobilité ») ou temporaire le temps de mener un projet (par exemple : la commission inter quartier « Téciverdi »).

Les réunions

Elles se réunissent en fonction des besoins et des actions à mener, environ 3 à 4 fois par an.

Le Comité Consultatif Inter Quartier (CCIQ)

Sa composition

Il réunit les co-présidents élus et habitants des conseils, des élus thématiques, des membres de la DG et des services.

Son rôle

- Assurer le suivi et la mutualisation de l'activité des CQ en prenant en compte la cohérence entre les projets de quartier et projet de la ville.
- Veiller à la mise en œuvre de la charte des conseils de quartier et à ses adaptations éventuelles.
- Contribuer à l'évaluation des actions réalisées.

Les réunions

Entre 3 à 4 fois par an, en fonction des nécessités.

La co-présidence

Le co-président élu : représentant de l'équipe municipale.

Le co-président habitant : représentant des habitants.

Leur rôle

-Assure la transparence au sein des conseils.

Garantit le respect du processus démocratique.

Assure la coordination et le suivi des réunions du Conseil, du bureau et des commissions.

La direction des Vies participatives

Vos interlocuteurs

Erreur ! Des objets ne peuvent pas être créés à partir des codes de champs de mise en forme.

IV. Election du (de la) co-président(e) habitant(e)

Appel à candidature(s) :

C1 : Marthe KOCAK : 15 voix

C2 : Joëlle AUMONIER : 6 voix

Marthe KOCAK est élue co-présidente habitante.

V. Election des membres du bureau

Appel à candidatures :

C1 : Catherine LEPAGE

C2 : Romuald GENTET

C3 : Valère CREPIN

C4 : Joëlle AUMONIER

C5 : Jean-Michel HUESCA

C6 : Alp Kaan KOCAK

Les 6 conseillers sont élus membres du bureau à l'unanimité.

VI. Définition et désignation des membres des commissions et/ ou groupe de travail

- Commission « Espaces publics » : voirie, environnement, circulation, sécurité (La grand Rue de la Tranchée)
- Commission « Culture, lien social, animation » : intergénérationnel, Téciverdi)
- Commission Développement durable, Agenda 21, PLU, Pistes cyclables, Mémoire des quartier »

Désignation des membres des commissions et/ ou groupe de travail :

☞ **Espaces verts**

- Catherine LEPAGE
- Chantal MOREAU
- Alain ROBERT
- Valère CREPIN
- Philippe Pascal METAYER
- Nathalie BONNIN
- Roland COLLOT
- Christophe HUCHEDE

☞ **Culture, lien social, animation**

- Catherine LEPAGE
- Françoise BUREAU
- Jean-Michel HUESCA
- Chantal MOREAU
- Béatrice AVRIL
- Nathalie BONNIN
- Alp Kaan KOCAK
- Jeanne D'Arc TRILLAUD
- Yannick KERVRAN

☞ **Développement durable, agenda 21, PLU, pistes cyclables, mémoire des quartiers**

- Françoise BUREAU

- Joëlle AUMONIER

VII- Définition et désignation des représentants dans les commissions inter quartier

Rappel des projets inter quartiers :

☞ **Téciverdi** : participation des quartiers et des habitants aux évènements du festival

- Béatrice AVRIL
- Catherine LEPAGE
- Yannick KERVRAN

☞ **Développement durable et Agenda21** : contribution des quartiers aux projets et actions DD

- Béatrice AVRIL
- Romuald GENTET
- Alp Kaan KOCAK

☞ **Projet de mémoire ouvrière** : une commission Inter quartiers a été créée pour conduire ce projet qui a pour but e collecter les souvenirs d'ancien(ne)s ouvrier(e)s qui ont travaillé dans les usines niortaises (Chamoiseries, Marot, Erna Boinot, Rougier)

- Jean-Michel HUESCA
- Chantal MOREAU
- Valère CREPIN
- Philippe Pascal METAYER
- Joëlle AUMONIER
- Alp Kaan KOCAK
- Romuald GENTET

☞ **Mobilité et partage de la rue** : réflexion sur les modes de transport et leur cohabitation. Une commission Inter quartiers existe également.

- Romuald GENTET
- Yannick KERVRAN

☞ **Révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme)** : concertation et réflexion partagée sur la ville de demain.

- Romuald GENTET
- Gaëlle FLEURY

☞ **Les 10 ans des Conseils de quartier**

VIII- Informations diverses

Prochaines rencontres

☞ Réunions de bureau (salle de réunions à l'Ex-Mairie de quartier)

- Jeudi 12 janvier 2012, à 18h30
- Jeudi 19 avril 2012, à 18h30

☞ Réunions du Conseil de quartier

- Jeudi 9 février 2012, à 20h
- Jeudi 24 mai 2012, à 20h

☞ Téciverdi quartiers

- 13 – 14 – 15 avril 2012 : Clou Bouchet – Centre ville – Nord à Duguesclin
- 11 – 12 – 13 mai 2012 : Sainte Pezenne – Saint Liguair – Tour Chabot-Gavacherie au parc de la Tour Chabot
- 1 – 2 – 3 juin 2012 : Goise-Champommier-Champclairot – Souché – Saint Florent au square Germaine Clopeau (lieu à confirmer).

☞ Téciverdi ville

- 29 – 30 juin et 1^{er} juillet 2012

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est terminée à 23h00.

** Pour toute modification ou contestation de ce relevé de conclusions, merci de bien vouloir contacter Sabrina ROUSSEAU au 05.49.78.78.98.*